

Pédaler pour nager Chartres (28)

Cette fiche est destinée à donner une information rapide.

La contrepartie est le risque d'approximation et la non exhaustivité.

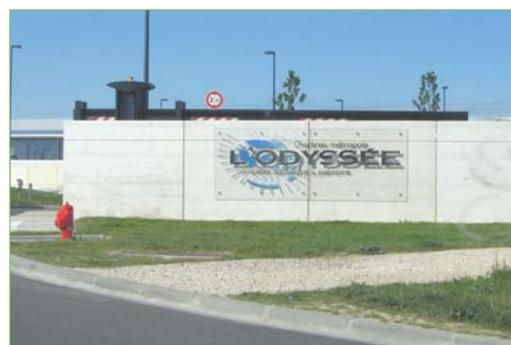
Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.

Depuis la rentrée scolaire 2010 les élèves de 6^{ème} du collège Victor Hugo de la ville de Chartres se rendent au complexe aquatique à vélo.

Cette fiche a pour objet de présenter la démarche de ce collège. Dans le cas présent, le vélo s'est avéré être le mode de déplacement le plus pertinent pour répondre aux besoins des collégiens.



Collège Victor Hugo - Chartres (28)



Complexe aquatique «L'Odyssee» - Chartres (28)

Photos : CETE Normandie Centre

Présentation

La ville de Chartres s'est dotée d'un nouveau complexe aquatique.

Cet abandon de la piscine de proximité a eu pour conséquence le doublement de la distance à parcourir pour se rendre sur place.

Le temps de trajet à pied pénalisait fortement cette activité nautique qui se trouvait réduite à 15/20 minutes de cours de natation sur un créneau de 2 heures :

	Temps passé (minutes)
Rassemblement des élèves	5
Trajet aller	35
Vestiaires	10
Pratique de la natation	15
Douche + vestiaires	15
Rassemblement des élèves	5
Trajet retour	35
Total	120



Devant cette difficulté les professeurs d'EPS ont cherché un moyen d'optimiser le temps de trajet entre le collège et cet équipement sportif.



Certu 2011 / 41

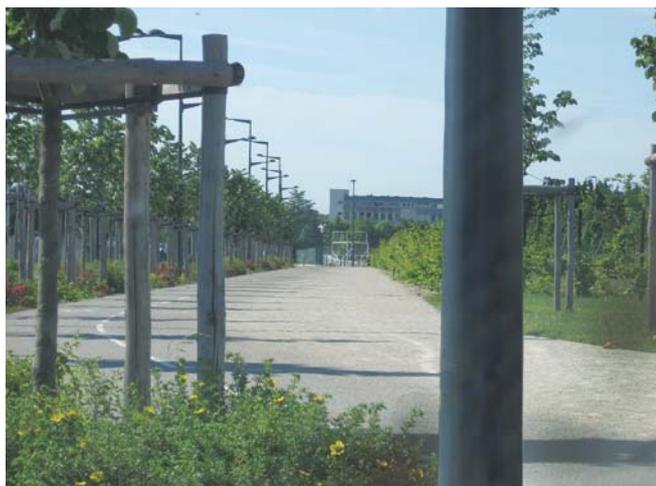


Année scolaire 2008-2009

L'idée du vélo est apparue aux professeurs d'EPS dès juin 2009, idée d'autant plus pertinente que le quartier a été rénové dans l'optique de favoriser les déplacements à vélo : l'itinéraire peut se faire sur des pistes cyclables et les quatre carrefours qui doivent être franchis sont aménagés.



Source : CETE Normandie Centre



Source : CETE Normandie Centre

Année scolaire 2009-2010

- **Rentrée scolaire 2009** : le projet d'achat de vélos VTT est lancé avec le soutien de l'inspecteur pédagogique régional (IPR) en EPS. Son montant est évalué à 7 000 euros.
- **Mars 2010** : les professeurs, soutenus par le conseil d'administration du collège et l'adjointe de la ville en charge du cadre de vie et du développement des vélos sur l'agglomération, étudient et trouvent une solution de financement.
- **Juin 2010** : accord pour l'achat de 55 vélos de type hollandais.
- **Juillet 2010** : récupération des vélos en Sologne par la direction du collège accompagnée de parents d'élèves.

Pendant les vacances d'été, les vélos sont remis en état par l'association d'insertion « Les 3R » contactée par l'élue de la ville.

Année scolaire 2010-2011

- **Rentrée 2010** : le projet est présenté aux parents d'élèves qui le plébiscitent.

Pendant les quatre premiers cours réservés aux sports nautiques, un programme de formation à la sécurité routière est dispensé aux élèves par le responsable « sécurité routière » de la préfecture, accompagné des professeurs d'EPS du collège :

- **lundi 6 septembre** : connaissance de la bicyclette ;
- **lundi 13 septembre** : sensibilisation au code de la route ;
- **lundi 20 septembre** : parcours à vélo dans un site protégé de la circulation routière proche de l'établissement et sortie en milieu urbain ;
- **lundi 27 septembre** : mise en situation réelle sur le parcours entre le collège Victor Hugo et le complexe aquatique L'Odyssée. Les élèves et les enseignants sont accompagnés par la police municipale de Chartres à VTT.

- **4 octobre 2010** : inauguration de l'opération « Pédaler pour Nager ».



Source : CETE Normandie Centre



Source : Collège Victor Hugo

Élèves revenant du complexe aquatique

Bilan financier 2010 de cette opération

Moyens matériels

- Achat de vélos à Center Parc : 1 200 € pour 55 vélos (15 grands, 35 de taille moyenne et 5 petits) (financement : Conseil Général).
- Rénovation et entretien annuel 2010 par l'association d'insertion Les 3 R : 1 391.29 € (financement : Conseil Général).
- Casques et gilets : 1 300 € pour 50 casques et 50 gilets (financement : préfecture, avec la collaboration de la sécurité routière pour la formation).
- Acquisition d'antivols : 60 € pour 50 antivols (financement : collège).

Le collège est propriétaire des vélos qu'il fait entretenir à ses frais par l'association « les 3 R ».

Les vélos sont stockés au sous-sol de l'établissement dans un local non utilisé.

Moyens humains

Le système fonctionne grâce à l'implication des professeurs d'EPS et à l'association d'insertion de personnes en difficulté.

Impact du projet

Une opération pluripédagogique...

- approche de la sécurité routière et de la pratique du vélo dans la ville ;
- découverte du travail d'un atelier d'insertion et du recyclage ;
- utilisation d'un mode de transport à émission nulle en CO₂ ;
- aspect santé lié à la pratique d'un mode actif ;
- sensibilisation au respect des objets prêtés ;

- apprentissage de l'autonomie dans l'approche de son déplacement à vélo et de sa sécurité ;
- économie du prix d'un déplacement en bus par l'utilisation du vélo.

Un bilan social positif...

- consolidation de l'association d'insertion qui assure désormais la gestion du parc avec de nouvelles perspectives (possible marché avec l'IUT) ;
- effet d'entraînement dans le collège et pour d'autres établissements.

Quelques questions posées à Isabelle Mesnard, maire adjointe en charge du cadre de vie :

Quel bilan tirez-vous de cette opération ?

Le bilan est positif puisqu'il est reconduit à la rentrée. Tous les vélos ont été révisés par une association d'insertion au mois d'août. Ces vélos ont été achetés d'occasion, ce qui ajoute au caractère pédagogique de cette opération en matière de recyclage.

En plus de l'apprentissage du vélo, les enfants ont compris l'intérêt que pouvait représenter ce mode de déplacement.

Par le biais de l'école et de la sécurité routière, les parents auront peut-être laissé leurs enfants faire du vélo cet été en étant plus rassurés grâce à cet apprentissage. J'espère qu'à la rentrée, certains iront à l'école à vélo ! Il faudra à nouveau faire un bilan.

En 2007, nous avons réaménagé tout le quartier en élargissant les trottoirs. Cela a réduit les chaussées, donc la vitesse. Et pour le bien-être de tous, ces espaces ont fait l'objet d'un traitement paysager.

L'obésité devient un sujet récurrent pour les plus jeunes. Même à petite échelle, le vélo répond à cette question de santé.

Et pour finir, les enfants découvrent l'autonomie tout en étant cadrés.

Quels conseils donneriez-vous aux établissements scolaires souhaitant se lancer dans une telle démarche ?

Si je peux donner un conseil... Il faut coordonner tous les interlocuteurs et ils sont nombreux pour un collège ! Leur prouver qu'ils ont tous un intérêt à ce qu'une opération telle que celle-ci existe ! Bref, il faut faire preuve d'une grande motivation !

Je les invite par ailleurs, s'ils le souhaitent, à se servir de l'expérience de Chartres pour appuyer leur dossier.

Certu

Centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme et
les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon
Cedex 06
tél : 04 72 74 58 00
fax : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Bilan

Peu de problèmes techniques ont été rencontrés.

Le temps consacré à la pratique de la natation a été doublé (entre 30 et 35 minutes de cours de natation, temps nécessaire pour apprendre à nager).

Les élèves sont globalement satisfaits du système (75 % des élèves) et la moitié souhaiterait davantage de sorties vélo.

Quatre élèves sur dix utilisent davantage leur vélo dans la vie de tous les jours.

Les élèves sont autonomes dans leurs déplacements et gèrent eux-mêmes l'antivol et le casque, ce qui libère les professeurs d'EPS.

Perspectives

La démarche d'encouragement à l'utilisation du vélo pour le trajet domicile-école pourrait se poursuivre par une amélioration du parc de stationnement : l'insuffisance de l'offre (6 places) et son positionnement (au droit de l'entrée du collège) est pointée par les utilisateurs potentiels.

Les vélos, qui ne sont pour l'instant pas utilisés à leur plein potentiel (pour l'instant seules les classes de 6^{ème} les utilisent pour la piscine) gagneront à voir leur plage d'utilisation élargie à d'autres activités.

Il est envisagé, afin de permettre d'autres activités (sorties sportives), de remplacer le parc de vélos hollandais par des vélos tout terrain (VTT) à raison de 5 vélos par an.

D'autres établissements se sont manifestés pour obtenir des informations sur cette action qui a vocation à s'étendre à d'autres collèges.



Source : CETE Normandie Centre

Stationnement vélo à l'intérieur du collège au droit de l'entrée



Source : CETE Normandie Centre

Offre de stationnement réduite

© Certu 2011

La reproduction
totale ou partielle
du document doit être
soumise à l'accord
préalable du Certu.

Maquette & Mise en Page :
Antoine Jardot
DADT - VIA
CETE Normandie Centre
02 35 68 89 33

La série « Fiche Vélo » a été réalisée par les groupes de travail du RST pilotés par le Certu. Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Ce document ne peut pas engager la responsabilité de l'Administration.

Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur le site du Certu (<http://www.certu.fr>).

AUTEUR DE LA FICHE

Jean-Claude Poreau

Cete Normandie Centre

02 35 68 88 79

jean-claude.poreau@developpement-durable.gouv.fr

VOTRE CONTACT AU CERTU

Thomas Jouannot

04 72 74 58 69

thomas.jouannot@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat : 04 72 74 59 61

voi.certu@developpement-durable.gouv.fr

Mais également les correspondants vélos des CETE :

Est (F. Tortel), Méditerranée (J. Cassagnes),
Nord-Picardie (B. Deboudt),

Normandie Centre (J.C. Poreau), Ouest (G. Aboucaya),
Sud-Ouest (B. Lacroux), DRIEA (J.F. Durand).